

Consulat Général DE FRANCE A  
AMSTERDAM  
POSTBUS 20018  
1000 HA AMSTERDAM  
PAYS-BAS



Paris, le 27 avril 2012

☎ : 0205306969  
☎ : 0205306961  
@ : admin-francais.amsterdam-fslt@diplomatie.gouv.fr  
<http://www.consulfrance-amsterdam.org>



031559

M. ALIX GUILLARD  
CORNELIS TROOSTSTRAAT 35 III  
1072 JB AMSTERDAM  
PAYS BAS

**Objet : Votre identifiant et le mode d'emploi pour voter par internet aux élections législatives de 2012.**

Monsieur,

Pour la première fois, vous allez pouvoir, comme plus d'un million de vos compatriotes inscrits sur les listes électorales à l'étranger, élire l'un des **onze députés des Français établis hors de France**.

Lors de ces élections législatives, vous avez, également pour la première fois, la possibilité de **voter par internet**. Au premier tour comme au second tour, vous disposerez de 6 jours pour voter en ligne à partir du portail [www.votezaletranger.gouv.fr](http://www.votezaletranger.gouv.fr) :

- *premier tour* : du mercredi 23 mai 12h au mardi 29 mai 12h (heures de Paris),
- *second tour* : du mercredi 6 juin 12h au mardi 12 juin 12h (heures de Paris).

Pour voter, vous aurez besoin de :

**1. Votre identifiant personnel et confidentiel.**

<b>VOTRE IDENTIFIANT DE VOTE :</b>		<b>Gratter pour découvrir</b> votre identifiant
<b>A conserver précieusement, il vous servira pour les deux tours.</b>		

**2. Vos mots de passe personnels et confidentiels**, un pour chaque tour du scrutin. Ils seront envoyés par courriel à tous ceux qui ont fourni leur adresse électronique.

**ATTENTION** : Si vous ne l'avez pas déjà fait, pour le premier tour vous avez **jusqu'au 7 mai** pour donner ou mettre à jour votre adresse électronique. Pour le second tour, vous avez **jusqu'au 29 mai**.

*Comment faire ?* En vous connectant sur le site internet [MonConsulat.fr](http://MonConsulat.fr) ou en contactant directement votre consulat (coordonnées en haut à gauche).

Enfin, il est rappelé que vous avez la possibilité de choisir une autre modalité de vote : à l'urne le jour du scrutin, par procuration après en avoir fait la démarche auprès de votre consulat, ou encore par correspondance si vous en avez fait la demande avant le 1er mars 2012. Vous pouvez également changer de modalité de vote entre le premier et le second tour.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.



François SAINT-PAUL

Ministère des Affaires étrangères et européennes

Directeur des Français à l'étranger et de l'administration consulaire

# VOTER PAR INTERNET - MODE D'EMPLOI

## AGENDA

JOUR	ACTION
10	MAI
VEN 11	Réception identifiant par SMS (à partir de cette date)
MAR 12	
MAR 15	
MER 16	Réception mot de passe 1 <sup>er</sup> tour par courriel (à partir de cette date)
JEU 17	
MAR 23	
JEU 24	
VEN 25	
SAM 26	Période de VOTE PAR INTERNET (1 <sup>er</sup> Tour)
DIM 27	
LUN 28	
MAR 29	
MER 30	
JEU 31	
VEN 01	JUIN
SAM 02	VOTE à l'urne 1 <sup>er</sup> Tour (Amérique)
DIM 03	VOTE à l'urne 1 <sup>er</sup> Tour (reste du monde)
LUN 04	

JOUR	ACTION
29	MAI
MER 30	Réception mot de passe 2 <sup>nd</sup> tour par courriel (à partir de cette date)
JEU 31	
VEN 01	JUIN
SAM 02	
DIM 03	
JEU 04	
MAR 05	
MER 06	
JEU 07	
VEN 08	
SAM 09	Période de VOTE PAR INTERNET (2 <sup>nd</sup> Tour)
DIM 10	
LUN 11	
MAR 12	
MER 13	
JEU 14	
VEN 15	
SAM 16	VOTE à l'urne 2 <sup>nd</sup> Tour (Amérique)
DIM 17	VOTE à l'urne 2 <sup>nd</sup> Tour (reste du monde)
LUN 18	

## QUE FAUT-IL POUR VOTER ?

### 1 Mon identifiant personnel

Un seul identifiant pour les deux tours, je le conserve précieusement.



Je le trouve dans le courrier



Je le reçois également par SMS\* à partir du **11 mai 2012**

\* si j'ai fourni un numéro de téléphone mobile à mon consulat

### 2 Mes mots de passe

Un mot de passe pour chaque tour

1<sup>er</sup> tour



Je le reçois par courriel à partir du **16 mai 2012**

2<sup>nd</sup> tour



Je le reçois par courriel à partir du **30 mai 2012**

### 3 Un ordinateur équipé d'une connexion internet et permettant un vote sécurisé



Un outil est à votre disposition pour vérifier si votre ordinateur est configuré pour voter par internet de manière sécurisée. Connectez-vous sur [www.votezaletranger.gouv.fr](http://www.votezaletranger.gouv.fr)

## COMMENT VOTER ET QUAND ?

En me connectant sur [www.votezaletranger.gouv.fr](http://www.votezaletranger.gouv.fr) aux dates suivantes :

1<sup>er</sup> tour

du

mercredi 23 mai  
(12h - heure de Paris)

au

mardi 29 mai  
(12h - heure de Paris)

2<sup>nd</sup> tour

du

mercredi 6 juin  
(12h - heure de Paris)

au

mardi 12 juin  
(12h - heure de Paris)

#### ...je perds mon identifiant ?

Vous ne pourrez pas voter par internet.

#### ...je perds un de mes mots de passe ?

Connectez-vous sur [www.votezaletranger.gouv.fr](http://www.votezaletranger.gouv.fr) pour le récupérer.

#### ET SI...

#### ...je rencontre un problème pour voter ?

Une assistance téléphonique et courriel est à votre disposition.

Vous trouverez leurs coordonnées sur [www.votezaletranger.gouv.fr](http://www.votezaletranger.gouv.fr).

#### ...je soupçonne une violation de mon identifiant et/ou de mes mots de passe ?

Vous alertez le Bureau de Vote Electronique (BVE) par courriel : [bve.fae@diplomatie.gouv.fr](mailto:bve.fae@diplomatie.gouv.fr).

#### ...je souhaite avoir confirmation que mon vote a été pris en compte ?

Connectez-vous, après la clôture du scrutin, sur [www.votezaletranger.gouv.fr](http://www.votezaletranger.gouv.fr).

Grâce à votre reçu de vote, vous pourrez vérifier que votre vote a bien été pris en compte.